



Lancy a accueilli la cérémonie de prestation de serment des nouvelles et nouveaux agent-es de la police municipale des communes genevoises

Mardi 25 juin, 11 aspirant-es de la police municipale ont prêté serment lors d'une cérémonie solennelle, qui s'est tenue de 18h à 19h30 à la salle omnisports du Petit-Lancy. Les nouvelles et nouveaux agent-es intégreront les polices municipales des Villes de Genève, Lancy, Meyrin, Vernier ainsi que de la commune de Vandoeuvres.

Un moment fort pour la sécurité publique

Cet événement marquant a réuni les proches des nouvelles agentes et nouveaux agents, l'Etat-Major et les officier-ères des polices cantonale et municipales, ainsi que de nombreux invité-es officiel-les. La cérémonie d'assermentation représente un moment fort pour ces 11 aspirant-es, qui ont choisi de consacrer leur énergie et leur dévouement à la protection de la communauté.

Elle s'est tenue en présence du Procureur Général Olivier Jornot, de la Conseillère d'Etat Carole-Anne Kast, de la Présidente de l'ACG Karine Bruchez, ainsi que de la Conseillère administrative de la Ville de Lancy Corinne Gachet et des magistrat-es des autres communes concernées.

Après huit mois de formation intensive, dispensée par le Centre de formation de la police et des métiers de la sécurité (CFPS) en collaboration avec la Ville de Genève, les 11 aspirant-es ont atteint avec brio la fin de leur parcours et ont prêté serment devant les représentant-es des autorités cantonales et communales.

Entrée en fonction le 1er juillet

Au cours de cette formation, les aspirant-es ont acquis une solide base de connaissances juridiques, tactiques et psychosociales, leur permettant d'être pleinement opérationnel-les dès leur entrée en service, prévue le 1^{er} juillet prochain. Le recrutement ainsi que la formation des aspirant-es de la police municipale sont des enjeux majeurs pour la sécurité et la tranquillité des communes genevoises.

La Ville de Lancy salue l'engagement des nouvelles recrues en faveur du bien-vivre ensemble et leur volonté de servir la population, dans un esprit de proximité. Leur intégration au sein des polices municipales genevoises renforcera indéniablement les efforts déployés pour garantir la sécurité et le bien-être de toutes et tous.

Contact

communication@lancy.ch

La Ville de Lancy compte plus de 650 collaboratrices et collaborateurs investi-es au quotidien auprès de ses 36'900 habitant-es. Avec plus de 2'300 entreprises - de la PME/PMI à la multinationale - établies sur son territoire offrant près de 19'000 emplois, le dynamisme économique communal est attractif. Bénéficiant d'une situation géographique centrale, elle se trouve au cœur du développement d'un nouveau pôle urbain (PAV) et dispose de deux gares du Léman Express reliant Lancy à toute l'agglomération franco-valdo-genevoise.

